

Compte-rendu des sessions Qualifications et CRCT – Section 05 du CNU

Mars 2026

À l'ouverture de chacune des sessions, la Présidente rappelle les règles de déport à respecter :

- Un directeur de thèse ou garant d'HDR ne peut prendre part aux débats relatifs au candidat concerné et sort de la salle au moment où le dossier du candidat est examiné ;
- Un enseignant-chercheur affecté, exerçant ou ayant exercé des fonctions dans le même établissement depuis moins de deux ans ne peut prendre part aux débats relatifs au candidat concerné.

Le rappel du respect des règles de confidentialité et des règles relatives aux retards est également effectué au début de chaque session.

1. Sessions MCF

Les sessions relatives aux MCF se sont déroulées les 10 et 11 mars 2026 à Paris.

1.1. Qualification MCF

Le nombre de candidats pour lesquels le dossier est recevable ou recevable sous condition s'élève à 347. Parmi ces 347 candidats, 53 d'entre eux demandent une dispense/reconnaissance de diplôme pour le motif suivant¹ : « Doctorat ou diplôme équivalent au doctorat obtenu dans un établissement autre qu'un établissement public français pour lequel vous demandez une dispense de doctorat ».

À l'issue de la session, 236 candidats sur 347 sont qualifiés aux fonctions de MCF, soit un taux de qualification de 68 %. La liste des 236 candidats qualifiés est donnée ci-après :

ABBONATO Diletta, AFFROUMOU Tiemele Aristide, AKOETAY Kossivi, ALASSANI Asbath, ALI Ubaid, ALLES Laura, ALOUI Donia, ALOWOU Amèvi Patrice, AMAKOUE Yrkamba Bienvenu, AMAN Moustapha, AMIDI Sahar, AMOUS Ameni, ANDRIES Natalia, ANE Mohamed, ANNE Bator, ASSOIL Ayad, AUGIAS Victor, AVETIAN Vladimir, AYAZ Muhammad, AYMERIC Gaëlle, BAGHERI Sahar, BAGILET Vincent, BALI Morad, BAO Alex, BARRAUD Claire, BARRIOLA Illan, BATAILLE Guillaume, BAUDRY Gino, BEAUDET Chloé, BECHTET Noémie, BELLOY Lauriane, BEN SAAD Myriam, BENABDELKRIM Rami, BERLAND Ondine, BERTHOU Clément, BILGE Nur, BOCCANFUSO Jérémy, BOISSONNET Niels, BOLDRINI Michela, BONHOMME Kelly, BONNET Tanguy, BOUKHRISS Sanae, BOUM GALIANA Oriol, BOUSQUET Ariane, BUCCIARELLI Pauline, CAHEN-FOUROT Louison, CARRAZ Rene, CARRÈRE Sébastien, CASTELLI Federico, CASTET Antoine, CAVALLI Isabel, CHAMBEFORT Cyril, CHEVRIER Mathieu, CIAMBEZI Leonardo, CIVEL Edouard, CLARET Hugo, CLOLERY Héloïse, COCCO Valentin, COSENTINO Pol, COULIBALY Yacouba, CROMMELYNCK David, DALPRA Louis, DAMMAK Wael, DE ARAUJO MARTINEZ

¹ Ne sont pas concernés par cette procédure : (i) les candidats titulaires d'un doctorat obtenu en cotutelle avec un établissement public français ; (ii) les diplômés de l'institut universitaire de Florence, établissement communautaire dont le doctorat est considéré automatiquement comme équivalent au doctorat français.

CAMARINHA Vinicius, DENIEUL BARBOT Anaëlle, DENIS Théo, DIA Ibrahima, DIELEN Ilona, DING Huiyun, DIOP Papa Ousseynou, DIOUF Mboundor, DJEKNA Votsoma, DJOB LI NGUE BIKOB Nicolas, DO NASCIMENTO MIGUEL Jérémy, DOAMBA Manegdo Ulrich, DONNAT Grégory, DUBREUIL Léa, ELI Komlan, FAGART Thomas, FAURE Jérôme, FERRAZ Eduardo, FIDANOSKI Filip, FILLON Romain, FISCHER Sabine, FRANCESCHI Maxence, FRANCOMME Chloë, FRECHEVILLE-FAUCON Romane, FRÉGET Louis, FUNALOT Pierre, GAMBULI Gabrielle, GANKON Zélie, GAUL Michael, GAUTIER Tiphaine, GAUTRAIN Elsa, GAYET Cécile, GAYOT Olivier, GÉRARD Maxence, GERMAIN Antoine, GHADDAB Sarra, GIRARD Lucas, GIULIANI Alfonso, GOHARD Marin, GOSSELIN-PALI Adrien, GOURSAT Laure, GRANDJEAN Julien, GUEYE Seynabou, GUIONIE Raphaël, GUPTA Apoorva, HASSAN Mahmoud, HAUSER Ignacio, HERVÉ Justine, HERVELIN Jérémy, HEYERT Axelle, HIEN Toho, HOUNYONOU Quentin Nouhessèwa, HU Jun, HULÉNYI Martin, IBRAHIM Dalia, IODICE Irene, JALABERT Nicolas, JARDINE Vincent, JEAN Simon, KADOUKPE Gildas, KAMDEM YEYOUOMO Aurelien, KANDJI Baye Matar, KANELLOS Charis, KARIMI Shervin, KASSER Albin, KHALIFEH Imtynan, KHALILZADEH SILABI Zahra, KHOUILLA Heman, KHRIBICH Abir, KILAMA Eric Gabin, KINGSUWANKUL Sorravich, KIRAKOZIAN Ankinée, LACAUSSE Charles-Thierry, LAPEYRE Alice, LAPIERRE Marie Aurélie, LAWRENCE Nathaniel, LE GOFF Alix-Dorian, LEFRANG-DRIEUX Sébastien, LEVILLAIN Gaëtan, LEYMARIE Jérémy, LOPEZ Santiago, MAGNAN Axel, MAHAMAT Hisseine, MALESSAN Anna, MANGIN Paul-Emile, MARETZ Lorine, MAROUN Georges, MATHIEU Alexandre, MAYAUX Damien, MBAREK Marouene, MBARGA Boniface Derrick, MERCADO CORDOVA Jesus Alberto, METTA-VERSMESSEN Coline, MICHELET Felix, MITROUCHEV Ivan, MOREAU-KASTLER Ninon, MOUSTAPHA Fahariat, MOUTON Jeanne, MUTHUI Kristin, NANA Linus Thierry, NDAYIKEZA Michel Armel, NDIAYE Elisa, NDIMBLANE Aissatou, NGNOUWAL ELOUNDOU Georges, N'GORAN Manlan, NGUYEN Anh Tuan, NIBOUREL Chloe, NIETO-CASTRO Adrian, NINNIN Philippe, OUATTARA Kadoghnon Sylvain, OUEDRAOGO Ismael, OZSOGUT Ezgi, PACELLI Antonia, PALANDRI Claire, PARMENTIER Lucas, PAUL-VENTURINE Julia, PESSA COSTA Gonçalo, PETIT Quentin, PIGNÈDE Edouard, POP Teodora Madalina, POUGUE BIYONG Clemence, POULAIN Jeanne, PROCTOR Joseph Christopher, PROVIDENCE Christophe, RAFI Kambaiz, RAKOTOMENA Manitra, RANGEL GUEVARA Andrea, REINHARDT Robert, RICHARD Eléonore, ROUAULT Cyril, ROUDAIRE Raphael, ROUGIER Adrien, ROUME Stéphane Fotis Michel, SAND FARAND Edith, SAVÈS Magali, SCEMAMA Pierre, SEMET Raphaël, SESTITO Matteo, SOFIANOS Emmanouil, SOKOLENKO Oleksandra, SOLIMAN Alain, SOMABE Kokou Kouzouahin, SOURY Manel, STEVENS Nicolas, STOLTZ Mathilde, STRANGO Cristina, SUTEAU Margaux, SY Youssoufa, TABET Cynthia, TADA Yuki, TEIXEIRA Vincent, TERNIER Camille, THIAM Mamadou, TISSOT Valentin, TUNG Sarah, UGINET Pierre, UGOLINI Ernesto, VALLÉE Lou-Salomé, VAN DEN ENDE Rosa, VEGA RUALES Poletth, VERNEREY Océane, VIL Anderson, VUILLETET Colin, WALE Adewale, WALLOIS Yoan, WANG Zexuan, ZAHONOGO Arnaud, ZEQIRI Adelina, ZERBO Guibril, ZINE EL ALAOUI Samir, ZORE Mahamoudou, ZOUMENOU Jocelyne Marion Kpessou.

Cette liste est adoptée à l'unanimité.

Pour information, le tableau ci-dessous présente quelques statistiques relatives à la qualification MCF (y compris la qualification au titre du Muséum d'histoire naturelle).

Statistiques sur la qualification MCF :

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Total dossiers examinés	287	261	237	287	319	348
Qualifiés	160	163	147	167	215	236
Taux de qualification section 05 (%)	55,7	62,5	62	58,2	67,4	67,8
<i>Taux de qualification toutes sections (%)</i>	<i>61,6</i>	<i>63</i>	<i>63,5</i>	<i>65</i>	<i>73,3*</i>	

* : valeur provisoire

1.2. Qualification MCF au titre du Muséum d'histoire naturelle

On relève un seul candidat à la qualification MCF au titre du Muséum d'histoire naturelle : LE LANN Wassim. Ce dernier est qualifié à l'unanimité.

1.3. CRCT MCF

La section dispose d'un total de 13 semestres à allouer pour 34 candidats, dont 21 MCF et 12 PR. En accord avec la décision prise lors de la réunion plénière du 9 janvier 2024 du partage des semestres au prorata des demandes des deux corps, 8 semestres sont à distribuer pour les MCF et 5 semestres pour les PR.

Il est rappelé que la demande de CRCT doit reposer sur un projet de recherche détaillé qui doit figurer dans le dossier. Dans la mesure du possible, il est fortement recommandé aux candidats de joindre au dossier une lettre d'invitation pour un séjour à l'étranger (sauf dans le cas de procédures sélectives pour lesquelles la réponse n'arrive qu'après le dépôt du dossier, de la consultation d'archives ou d'enquêtes de terrain, qui ne résultent pas nécessairement d'un processus d'invitation) ou une lettre d'accueil de l'institution (Université, laboratoire, etc.) qui accueillera le candidat dans le cadre d'un CRCT en France ou à l'étranger. Il est souhaitable que la lettre soit la plus détaillée possible. Le dossier doit également comporter un CV détaillé, incluant la liste des publications du candidat (suivre les recommandations figurant sur le site de la section concernant les publications), les responsabilités exercées (préciser la date de prise de fonction et la durée), etc.

Sur les 21 demandes de CRCT MCF, 9 le sont au titre de « recherches et conversions thématiques » et 12 pour le motif « recherches ». Il est par ailleurs précisé que (i) un candidat est membre de la section, (ii) quatre candidats MCF ont bénéficié d'un CRCT par le passé, en 2014-2015, 2017 et 2023-2024, (iii) les candidats ayant demandé un an ont bien tous coché la case indiquant qu'ils acceptaient un semestre et (iv) cinq candidats disposent de lettres d'invitation.

À l'issue de la session, 8 semestres de CRCT ont été attribués.

2. Sessions PR

Les sessions relatives aux PR se sont déroulées le 12 mars 2026 à Paris.

2.1. Qualification PR

Le nombre de candidats à la qualification PR s'élève à 24, en hausse de 50 % par rapport à 2025. Parmi ces candidats, 3 demandent une dispense/reconnaissance de diplôme.

À l'issue de la session, 16 candidats sur 24 sont qualifiés aux fonctions de PR, soit un taux de qualification de 66,7 %. La liste des 16 candidats qualifiés est donnée ci-après :

AUBRY Mathilde, BOBBA Matteo, BORISOVA Ekaterina, CAHEN-FOUROT Louison, DE GROOTE Olivier, DRAGICEVIC Arnaud, FERRALI Romain, LHUILLERY Stephane, MINERVA Gaetano Alfredo, MORA SANGUINETTI Juan Sebastián, NGAMENI Joseph Pasky, ROCA FERNANDEZ Eric, SEGU ARTES Mariona, STEIN Mattea, TCHAPCHET TCHOUTO Jules-Eric, VAILLANT Nicolas.

Cette liste est adoptée à l'unanimité.

Pour information, le tableau ci-dessous présente quelques statistiques relatives à la qualification PR.

Statistiques sur la qualification PR :

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Total dossiers examinés	35	21	14	17	12	24
Qualifiés	21	12	5	13	9	16
Taux de qualification section 05 (%)	60	57,1	36	76,5	75	66,7
<i>Taux de qualification toutes sections (%)</i>	<i>61,9</i>	<i>58,9</i>	<i>59,9</i>	<i>59,4</i>	<i>74,6*</i>	

* : valeur provisoire.

2.2. CRCT PR

La section dispose de 5 semestres à distribuer pour les PR.

Il est rappelé que la demande de CRCT doit reposer sur un projet de recherche détaillé qui doit figurer dans le dossier. Dans la mesure du possible, il est fortement recommandé aux candidats de joindre au dossier une lettre d'invitation pour un séjour à l'étranger (sauf dans le cas de procédures sélectives pour lesquelles la réponse n'arrive qu'après le dépôt du dossier, de la consultation d'archives ou d'enquêtes de terrain, qui ne résultent pas nécessairement d'un processus d'invitation) ou une lettre d'accueil de l'institution (Université, laboratoire, etc.) qui accueillera le candidat dans le cadre d'un CRCT en France ou à l'étranger. Il est souhaitable que la lettre soit la plus détaillée possible. Le dossier doit également comporter un CV détaillé, incluant la liste des publications du candidat (suivre les recommandations figurant sur le site de la section concernant les publications), les responsabilités exercées (préciser la date de prise de fonction et la durée), etc.

Sur les 12 demandes de CRCT PR, 10 ont pour objet « recherches » et 2 « recherches et conversions thématiques ». Il est par ailleurs précisé que (i) 2 candidats sont membres de la

section, (ii) 7 candidats ont bénéficié d'un CRCT par le passé, de 2012 pour le plus ancien à 2023 pour le plus récent, (iii) les candidats ayant demandé un an ont bien coché la case indiquant qu'ils acceptaient un semestre et (iv) 6 candidats disposent d'une lettre d'invitation.

À l'issue de la session, 5 semestres de CRCT ont été attribués.

3. Décision de la section 05 du CNU sur le suivi de carrière

« La section 05 du CNU a décidé de ne pas mettre en œuvre la procédure de suivi de carrière pour la session 2026. »

Motion adoptée à l'unanimité.

4. Rappel des dates des prochaines sessions

Session Repyramidage : initialement prévue le 31 mars 2026 à Paris, elle est reportée ou annulée (en attente du calendrier du Ministère, sous réserve de l'ouverture d'une campagne).

Sessions Avancements de grade (Nancy) : 18, 19 et 20 mai 2026 à Nancy.

Sessions RIPEC : 3 et 4 septembre 2026 à Paris.